

Detailed information on Waterton Lakes National Park is available at the Park Information Centre.

#### Information Centre

- Northeast entrance to Waterton Park (mid-May - mid-Sept.) 859-2445

#### Park Warden Offices

- Park Administration Bldg., Mount View Rd. 859-2352
- Red Rock Canyon
- Cameron Lake

#### R.C.M.P. Detachment

- Corner of Waterton Ave. and Cameron Falls Dr. 859-2244
- If no answer dial Operator for Zenith 50000

#### Hospitals

- Cardston, Alta., 30 mi. east of the Park
- Pincher Creek, Alta., 30 mi. north of the Park

Information and important phone numbers for other National Parks are available at their Information Centres in "Welcome" folders.

Des renseignements supplémentaires sur le parc national des Lacs Waterton sont disponibles dans le centre d'information du parc.

#### Centre d'information

- À l'entrée nord-est du parc (mi - mai à la mi - sept). 859-2445

#### Bureaux des gardes du parc

- Bureau de l'administration du parc, chemin Mount View. 859-2352
- Canyon Red Rock
- Lac Cameron

#### Détachement de la G.R.C.

- À l'intersection de l'avenue Waterton et du chemin des chutes Cameron. 859-2244. S'il n'y a pas de réponse demander Zénith 50000

#### Hôpitaux

- Cardston, Alta., 30 milles à l'est du parc
- Pincher Creek, Alta., 30 milles au nord du parc

Ce dépliant, avec les renseignements appropriés, est disponible dans tous les parcs, aux centres d'information.

# Bienvenue

**Parc  
national  
des Lacs  
Waterton**



Affaires indiennes  
et du Nord

Indian and  
Northern Affairs

Parcs Canada

Parks Canada

# Welcome

**Waterton  
Lakes  
National  
Park**



Indian and  
Northern Affairs

Affaires indiennes  
et du Nord

Parcs Canada

Parks Canada

## Enjoy yourself

Canada's National Parks are set aside for the benefit, education and enjoyment of the people. They shall be maintained and made use of so as to leave them unimpaired for the enjoyment of future generations.

The fact that National Parks are basically wilderness preserves requires that visitors observe common sense precautions. Every effort is made to provide for your comfort and well-being but in the end, personal safety is the visitor's own responsibility.

## Approaching or feeding wild animals is dangerous

Bears and other wildlife even though they appear tame may instinctively inflict serious injury.

Out of respect for the wild and free nature of the animals and for the safety of visitors, a fine or jail term may be imposed for feeding bears.

## Hiking

Do your hiking with a companion – he may save your life. If an overnight hike is planned it is necessary to register at a park warden station or information bureau and obtain a fire permit. Park staff are on hand to provide advice on hiking routes and proper equipment. Packing out all refuse is a legal and moral requirement and litter bags are available.

## Preservation of natural features

Preservation of the land and wildlife here is everyone's responsibility. The destruction, injury or disturbance of plant life, wildlife and other natural features are obvious offenses.

Published by the National and Historic Parks Branch under authority of the Hon. Jean Chrétien, P.C., M.P., Minister of Indian Affairs and Northern Development.  
©Information Canada, Ottawa 1973  
Catalogue No. R62-7673

## Détendez-vous

Les parcs nationaux du Canada sont dédiés au peuple pour son bénéfice, son instruction et sa jouissance; ils doivent donc être entretenus et utilisés de façon à les conserver intacts pour les générations futures.

La conservation du caractère naturel des parcs nationaux exige que les visiteurs fassent preuve de bon sens et de prudence. L'administration a tout fait pour garantir votre confort et votre sécurité. Cependant, il vous appartient d'y veiller.

## Ne dérangez pas les animaux

Il est dangereux de vous en approcher et de les nourrir. Les ours et les autres animaux sauvages peuvent sembler inoffensifs, mais il suffit d'un retour d'instinct pour qu'ils infligent aux visiteurs de graves blessures.

Pour assurer le respect de la liberté des animaux et la sécurité des visiteurs, l'administration pourra imposer une amende et une peine de prison à ceux qui nourrissent les ours.

## Excursions

Faites vos excursions avec un compagnon, car il pourrait vous sauver la vie. Si vous voulez faire une randonnée de plus d'une journée, il faudra vous inscrire à un poste de garde du parc ou au centre d'information et obtenir un permis de feu de camp. Le personnel du parc se fera un plaisir de vous tracer un itinéraire et de vous indiquer l'équipement nécessaire. Vous êtes tenus, par la loi et par simple politesse, de ramasser vos déchets. Vous pouvez d'ailleurs vous procurer des sacs à cette fin.

## Préservation des phénomènes naturels

Chacun doit assurer la préservation de la faune et de la flore du parc. Il va sans dire que la dégradation de la flore, de la faune et des autres phénomènes naturels du parc est un délit passible de sanctions.

Publié par la Direction des Parcs nationaux et des Lieux historiques, avec l'autorisation de l'hon. Jean Chrétien, C.P., député, ministre des Affaires indiennes et du Nord.  
©Information Canada, Ottawa, 1973  
N° de catalogue R62-7673

## Symbol Signs



## Symboles